

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite\\_011 | Ouvriers. XIXe siècle](#)[CollectionBoite\\_011-19-chem | Logement ouvrier. Cités ouvrières. Item](#)[J. Simon, L'ouvrière | Les garnis pour célibataires dans la cité ouvrière de Mulhouse](#)

## J. Simon, L'ouvrière | Les garnis pour célibataires dans la cité ouvrière de Mulhouse

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb011\_f0455

SourceBoite\_011-19-chem | Logement ouvrier. Cités ouvrières.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Simon, Jules](#)

Références bibliographiques[Simon, L'ouvrière](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb313702737>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

---

### Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Simon, Jules (1814-12-27 -- 1814-12-27)

TITRE L'ouvrière

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1861

EDITEUR Paris : L. Hachette , 1861

Le garni m'explique bien dans la citation  
de M. Houer.

"La cité est bâtie sur # au sud de la  
ville. La Soc. y a construit garni qu'elle  
fait administrer par 1 gérant. C'est 2 étages  
de courants avec de longs couloirs sur lesquels  
ouvrent de chaque côté les portes des cellules.

[Note : Les chambres ont 4 m 25 de long,  
sur 2,65 de large. Elles sont bien éclairées  
et bien chauffées à la chaux. Il n'y a ni route ni  
cheminier. Le mobilier comprend 1 couchette  
~~de~~ fer, avec 1 matelas et 1 couverture, une commode  
1 petite table et 2 chaises. On fournit pain de  
dép. à la mois et 1 œuf par mois (par les  
saisons). Au rez de chaussée est 1 salle d'hygiène  
où l'on trouve du feu en hiver. Chaque  
occupant doit déposer sa clef en sortant et être  
revenu à 10 heures du soir ; on se relâche un peu  
en été de la rigueur de ce règlement. Il est interdit  
sous peine de punition immédiate, d'introduire une  
nouvelle cigarette dans sa chambre ni y fumer la nuit.]

La Soc. paie 7 F par mois, service compris.



est à chercher le souvenir sans limite  
et le restreindre en outre est sans utilité. On  
a à peu près des idées sur les choses ;  
non de + nature ; de l'origine de la cité ;  
il est sacrifié à la gloire du monde. Si  
son plaisir dans les villes ~~est~~ est  
de plaisir, il fallait avant de parler les gens  
de plaisir, le souvenir de plaisir. Le souvenir  
de la cité ne comprend que 17 chambres.

[La machine de la 1853]

r 347